

CENT TRENTE-QUATRIÈME SESSION ORDINAIRE DU CESE

Posted on juin 23, 2022



Cent trente-quatrième session ordinaire du CESE

Le Conseil Économique Social et Environnemental a tenu, sous la présidence de M. Ahmed Reda Chami, sa cent trente-quatrième session ordinaire, le jeudi 26 mai 2022, à Rabat.

Lors de cette session, le CESE a adopté un avis intitulé : "Quelle urbanisation pour un aménagement durable du littoral" et présenté pour discussion son rapport annuel au titre de l'année 2021.

Cette session a également été marquée par la participation de M. Chakib Benmoussa, Ministre de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports, qui a fait une présentation de la feuille de route de la réforme du système de l'éducation nationale.

Le CESE adopte l'avis intitulé : « Quelle urbanisation pour un aménagement durable du littoral ? »

Cet auto-saisine analyse les déficiences structurelles qui obèrent la planification urbaine, les dysfonctionnements de la gestion de l'urbanisme, et les incohérences de la planification territoriale et de la gouvernance du littoral.

Le Conseil alerte ainsi sur le retard accusé dans l'implémentation de la loi 81.12 relative au littoral visant la mise en application du principe de gestion intégrée en vue de favoriser une urbanisation et un développement durables du littoral.

Dans ce sens, et en se référant aux principes de la Constitution marocaine et en s'inspirant d'expériences internationales, le Conseil a élaboré une vision pour un aménagement durable du littoral fondée sur deux principes essentiels : le respect des droits humains et la préservation du littoral, de l'environnement et des ressources naturelles.

Sur la base de cette vision, le CESE propose un ensemble de recommandations portant sur la mise en place d'une gouvernance participative, efficace et efficiente du littoral et la refonte de la politique d'urbanisation basée sur les principes de territorialisation, de participation citoyenne, de respect des droits et de préservation de l'environnement et des ressources naturelles.

Cet avis, élaboré sur la base d'une approche participative avec l'ensemble des parties prenantes, est le résultat d'un large débat entre les différentes catégories qui composent le Conseil ainsi que des auditions organisées avec les principaux acteurs concernés. Il s'est également basé sur une consultation lancée sur la nouvelle plateforme digitale de participation citoyenne « Ouchariko ».

A ce titre, les citoyen(ne)s ayant interagit avec le sujet ont fait montre d'une compréhension manifeste des dysfonctionnements et des enjeux du littoral, mais aussi une bonne connaissance des véritables leviers pour promouvoir une urbanisation durable du littoral.

Le CESE examine son Rapport Annuel au titre de l'année 2021

Le second point à l'ordre du jour a concerné la présentation et la discussion du projet de rapport annuel au titre de l'année 2021. Ce rapport s'articule autour de trois parties : une analyse de la situation économique, sociale et environnementale du pays ; un focus consacré à l'examen de la thématique du télétravail et le rapport d'activité du CESE qui comprend le bilan de l'année considérée et le plan d'action pour l'année 2022.

Réforme du système de l'éducation nationale

Dans le cadre de la concertation nationale pour une école de qualité pour tous, Monsieur Chakib Benmoussa, Ministre de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports, a présenté, lors de la seconde partie de cette session, la feuille de route de la réforme du système de l'éducation nationale pour la période 2022-2026.

Monsieur Chakib Benmoussa a ainsi dévoilé, aux membres du CESE, le projet de feuille de route du ministère visant à créer les conditions favorables pour l'enfant lui permettant d'achever sa scolarité obligatoire en ayant développé des compétences et aptitudes nécessaires à la réalisation de son plein potentiel, tout en bénéficiant de l'appui social de l'Etat et des partenaires engagés dans une démarche inclusive.

Au niveau du développement du capital humain, le ministre a souligné le rôle du corps enseignant, composante majeure de la transformation du système éducatif national. A cet effet, la valorisation, la formation et l'engagement des enseignants constituent des axes majeurs du projet de feuille de route.

Sur le plan des infrastructures mises en place, la feuille de route prévoit la mise en place d'établissements scolaires modernisés, animés par une équipe pédagogique dynamique et offrant un cadre épanouissant.

S'agissant de la démarche adoptée par le ministère, le CESE tient à saluer le programme de concertation nationale « une école de qualité pour tous », mené auprès des citoyen(ne)s marocain(e)s, dont la méthode trouve écho avec la démarche du Conseil, basée sur l'écoute et la co-construction avec différentes parties prenantes ainsi qu'avec les citoyennes et citoyens.

Il convient de noter que cette rencontre du Ministère s'inscrit dans le cadre de l'initiative du Ministère pour engager un débat institutionnel avec les différentes parties prenantes, dont le CESE, pour contribuer à l'enrichissement de cette feuille de route pour ce secteur déterminant pour le développement du Maroc.